20 janvier 1747, l'amiral Knowles décrit au secrétaire d'Etat une merveilleuse tombée de neige, réelle peut-être, mais bien improbable. Ce passage de sa lettre est reproduit en entier aux analyses, où on verra aussi toute l'activité que les troupes déployaient des deux côtés, dans l'attaque et dans la défense. Les lettres se plaignent de ce que, en plein cours d'hostilités, les négociants de New-York fournissaient des provisions aux Français; ce qui faisait grand tort aux autres colonies.

Le 24 mai 1748, les lords du commerce informèrent Mascarene que les préliminaires de la paix avaient été signés à Aix-la-Chapelle. Au rapport des officiers britanniques, les Français du Canada, ne tenant aucun compte de l'événement, continuèrent leurs entreprises sur la Nouvelle-Ecosse. Le 17 octobre, Mascarene écrit que, par la restitution de Louisbourg stipulée au traité, les Français vont se trouver dans la même position qu'avant la guerre, et que, mettant leur expérience à profit, ils sauront prendre désormais de meilleures mesures pour reconquérir la Nouvelle-Ecosse. Pour la correspondance avec La Galissonnière et autres officiers français, voir les incluses de la lettre de Mascarene du 30 octobre et les lettres subséquentes. Le paiement des frais de la guerre, des pertes subies par les habitants et autres réclamations, donna lieu à toute une correspondance, qui est mentionnée dans les analyses, de même que plusieurs propositions en vue de coloniser les terres de la Nouvelle-Ecosse et les arrangements qui se firent pour le transport des émigrants qui devaient les occuper. Beaucoup de ces émigrants ne valaient rien; ce furent les plus incommodes et les plus rebelles.

En dépit du traité de paix, la correspondance montre que les hostilités n'étaient point suspendues, que les Français prétendaient avoir droit aux terres situées sur la baie de Fundy, qu'ils avaient élevé des forts et formaient des établissements sur la rivière Saint-Jean. Cornwallis affirme que les attaques faites en apparence par les sauvages, étaient, en réalité, des expéditions parties du Canada et composées principalement de Canadiens déguisés en Indiens. Il y avait des sauvages assemblés à Chignectou qui se préparaient à marcher sur Halifax. Cornwallis envoya Cobb les attaquer, avec instruction d'arrêter le prêtre Le Loutre. L'équipage devait recevoir £50 pour cette capture. On promit, en outre, aux hommes une récompense de £10 pour chaque sauvage qu'ils feraient prisonnier ou dont ils rapporteraient la chevelure. Vu la nécessité où je suis d'abréger ce rapport, je dois me borner ici à renvoyer aux analyses sous l'année 1750, pour ce qui concerne la création des établissements, les moyens employés en vue d'avoir des émigrants, et la continuation des agressions dans la Nouvelle-Ecosse. Notons seulement en passant la nomination de Shirley et Mildway, chargés de régler avec les Français la question des limites et d'autres points discutés; leurs instructions, sans date, sont reportées à la fin des analyses relatives à l'année 1750.

Pendant que la paix régnait en Europe, la guerre durait toujours dans l'Amérique du Nord. Alors on entra en négociation avec les sauvages, dans le dessein de s'assurer tout au moins leur neutralité si l'on ne pouvait gagner leur alliance à l'Angleterre. D'après un rapport de Cornwallis, en date du 3 novembre 1751, les négociants des colonies mêmes, pour la défense desquelles se dépensait tant d'argent, fournissaient Louisbourg, pendant la guerre, de farines et d'autres provisions, et que sans cette alimentation la place aurait été abandonnée; en paiement de ces subsistances, ils recevaient du rhum et de la mélasse, qu'ils entraient en contrebande dans les provinces, éludant ainsi l'acquittement des droits. Les années suivantes, la correspon-